



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 01/2016
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 26 Votants : 29 Procurations : 03

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 16 FEV. 2016

Affiché le :

L'An deux mille seize, le onze Février, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 04 Février 2016.

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, LLOUBERES, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, JOUSSEAUME, FIEVRE, MARQUIER, ARNAL, RIGAUD, LE GUIRIEC, FERTE, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, GARBIN, MARTIN, SUZE, JOUET.

<u>PROCURATIONS</u>		
M. CANEZIN	à	Mme MAUREL
M. BEUILLE	à	M. SANCHEZ
M. BENHADJ	à	Mme LIAN

SECRETARE : Mme LLOUBERES a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL - Installation de Madame Brigitte JOUET Conseillère Municipale et modification du tableau des Conseillers Municipaux

- Vu l'article L.270 du Code Electoral,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant la démission de deux conseillers municipaux,

A l'ouverture de la séance, Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à la démission de Monsieur Stéphane LACLAU, Conseiller Municipal, il convient de procéder à l'installation de Madame Brigitte JOUET, suivante sur le liste « Aussonne unie, une nouvelle ambition » et donc de modifier le tableau des conseillers municipaux (cf. pièce jointe).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 15 février 2016

Le Maire,

Lysiane MAUREL

